



DUTHUIT

bulletin municipal de la commune nouvelle du Thuit de l'Oison

COMPLEXE COMMERCIAL

permis de construire n° 027 638 16 00019

FINANCEMENT

Logo of the French Republic and the Département de l'Eure.

Maitrise d'ouvrage

Logo of the Région Normandie and the Département de l'Eure.

Maitre d'œuvre Bâtiment

Logo of the commune nouvelle du Thuit de l'Oison.

Architecte BABEL

Economiste REBER

BET Structure SICRE

BET fluides TECHNIC-CONSULT

BET VRD BAILLY

Contrôle

Contrôle Technique SOCOTEC

Coordinateur Sécurité DEKRA Industrial

Corps d'état

lot	Entreprises	Adresse
lot 01 GROS-CŒUVRE	DE BIASIO	PA la Fringale / voie Babeurre 27110 Val de Benil 02 32 40 60 03
lot 02 CHARPENTE	ROCHER	ZA le cabaret 27500 Fourmetot 02 32 42 01 19
lot 03 COUVERTURE BARDAGE	BERNAYENNE DE COUVERTURE	834 route de Broglie 27300 Bernay 02 32 43 03 05
lot 04 MENUISERIES EXTERIEURES	AVA	Zac des champs Fleurs 76520 Franqueville Saint Pierre 02 32 86 86 40
lot 05 MENUISERIES INTERIEURES	ROCHER	ZA le cabaret 27500 Fourmetot 02 32 42 01 19
lot 06 PEINTURE	DOLPIERRE	ZA le Haut du Val 27110 Crossville la Vieille 02 32 35 03 49
lot 07 ELECTRICITE	SNECLIM	4 rue Saint Martin la Corneille 27970 Saint Pierre des Fleurs 02 35 87 15 32
lot 08 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	SOCIETE ND SERVICES THERMIQUE	55 rue Henry 76500 Elbeuf 02 35 74 53 75
lot 09 VRD ESPACES VERTS	GAGNERAUD CONSTRUCTION	Rue du professeur Charles Nicolle BP 36 - 76141 Pettiville 03 21 18 24 24
lot 10 MOBILIER	ARCHITECTURE	55 rue Boine de Bois

EDITO



Chers administrés du Thuit de l'Oison,

C'est avec une grande tristesse que ce début d'année a commencé...

Notre ami, collègue, Richard Bréant, conseiller municipal du Thuit de l'Oison, nous a brusquement quittés. Je souhaite réitérer toutes mes condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Il est difficile, après cette triste nouvelle, de parler d'un autre sujet mais je me dois en tant que Maire de vous tenir informés des différentes actualités de la vie communale.

Les rythmes scolaires ont été un grand changement sur le rythme de nos enfants, ils vont être, à nouveau, modifiés à la rentrée de septembre 2017.

La Communauté de Communes a décidé de mettre l'école sur 5 jours avec le mercredi matin à la place du samedi matin.

Mais, notre nouveau Président de la République prône l'école sur 4 jours, je ne suis pas en mesure de vous en dire plus actuellement, le corps enseignant doit se réunir avec l'équipe municipale afin de prendre la meilleure décision pour le bien-être

des enfants. Je vous communiquerai ces éléments dès que possible.

Après une année passée en tant que commune nouvelle, je peux vous faire part de la solidarité tant humaine que financière de notre commune et je vous en félicite. Les budgets ont été votés le 6 avril dernier et les projets sont nombreux :

Les travaux de la Médiathèque ont commencé,

La réhabilitation d'une partie de l'école primaire qui n'était plus utilisée va être faite pour la rentrée scolaire,

Les effacements de réseaux continuent et c'est la rue Delamarre qui en bénéficie cette année,

Le projet des travaux de la route de Thuit-Simer est lancé,

La mise en conformité des bâtiments existants continue cette année encore.

Maintenant, je vous laisse parcourir l'actualité de notre belle commune !

Le Maire, Gilbert DOUBET

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
et le samedi de 9h à 12h
jusqu'au 8 juillet inclus.

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Page Facebook : le Thuit de l'Oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

Maison de l'eau
www.maison-de-l-eau.fr
Château du Bosc Féré
www.chateau-boscfere.fr

Numéros d'urgences

SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police Secours : 17

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
Bourgtheroulde-Infreville
27520 Grand Bourgtheoulde
Tél. : 02.35.87.70.51

Accueil Téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil Physique :
le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h

Environnement

Le ramassage des branchages aura lieu aux dates suivantes

Lundi 12 juin

Lundi 26 juin

Lundi 10 juillet

Lundi 24 juillet

Lundi 7 août

Lundi 21 août

Lundi 4 septembre

Lundi 18 septembre

Lundi 2 octobre

Lundi 16 octobre

Lundi 30 octobre

Rappel

Élagage : Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'élaguer ses haies à une hauteur inférieure à 2 m, par mesure de sécurité.

Feux : Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557 il est interdit de faire des feux.

Bruit : Un arrêté municipal prévoit une plage horaire pour tout bruit de bricolage ou de jardinage, comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Chiens dangereux : Il est obligatoire de demander en Mairie un permis de détention pour les chiens de catégories 1 et 2.

Divagation de chiens : De même, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, en effet ceux-ci doivent être enfermés dans les propriétés, attachés ou muselés, sous peine d'amende par le Thuit de l'Oison comme délibéré le 19 Décembre 2016.

Sécurité : Nous vous rappelons également qu'il est important de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. À cet effet le centre bourg est limité à 30 km/h, les piétons sont par conséquent prioritaires, le reste du village étant réglementé à 50 km/h.

L'UcAT

L'Union des Commerçants et Artisans du Thuit de l'Oison, UcAt, revient vers vous afin de vous tenir informés de nos actions passées et à venir.

Nous venons de faire publier l'Annuaire des Commerçants et Artisans de notre association : n'hésitez pas à venir le récupérer dans nos boutiques ou à la mairie.

La soirée Couscous du samedi 10 juin fût un grand succès ; elle a permis de récolter des fonds supplémentaires pour nos actions futures mais surtout de vous côtoyer dans une ambiance chaleureuse, détendue et conviviale ; le 1^{er} lot de la tombola, financée par les commerçants et artisans, un VTC fût gagné par Thierry ; les 2^{ème} et 3^{ème} lots, des montres connectées, furent gagnées par Katia et Nicolas ; furent aussi gagnés des mugs, des bons cadeaux chez nos commerçants, des tee-shirts... tous les participants sont repartis avec un lot.

Un grand bravo aux gagnants ; un grand merci à tous pour votre participation, merci aux bénévoles et merci aux membres.

Pour les actions à venir, nous avons notre défilé déguisé d'Halloween le 31 octobre 2017, avec parade dans les rues, visite chez les habitants et commerçants et pour finir un concours du meilleur costume : à vos préparatifs !!!

Puis, vous pouvez déjà noter dans votre agenda notre prochaine soirée organisée à la salle des fêtes de Thuit Signol le samedi 17 mars 2018.

Je vous rappelle que vous pouvez toujours adhérer à l'UcAt, n'hésitez pas à nous contacter, le bureau est à votre disposition pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail.

Le bureau de l'UcAT est composé ainsi :

Président : Mr BECHEREL Christophe (Taxi)
06.82.07.86.05

Vice-Présidente : Mme REY Muriel (Coiffure)
02.35.81.83.77

Secrétaire : Mme LEJEUNE Christine (Taxi)
06.85.96.89.66

Vice-secrétaire : Mr PAIN Emmanuel (Optique)
02.35.37.24.04

Trésorière : Mlle POUILLAIN Elodie (Carrosserie)
02.35.74.50.80

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet www.ucathuit.fr ou sur notre page Facebook ucathuit.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux dans nos boutiques ou chez vous pour nos artisans.....

C.C.A.S.

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque lycéen de la seconde à la terminale -CAP et BÉP sauf Alternance et Apprentissage du Thuit de l'Oison peut bénéficier d'un bon d'achat de fournitures scolaires de 45 €

Ces bons sont à retirer en Mairie dès à présent avec un justificatif de domicile pour les adolescents, à faire viser par l'établissement scolaire avant usage.

Ceux-ci sont valables du 1er juin 2017 au 15 novembre 2017

Il suffit ensuite de présenter ce bon en caisse des magasins suivants :

- LECLERC de Saint Pierre Lès Elbeuf
- LECLERC du Neubourg
- LA PLEIADE Librairie d'Elbeuf
- LEPETIT Librairie du Neubourg

Le montant du bon sera déduit du total de l'achat de vos fournitures scolaires.

CALENDRIER SCOLAIRE 2017/2018

Rentrée : Lundi 4 septembre

Toussaint : du 21/10 au 06/11

Noël : du 23/12 au 08/01

Hiver : 24/02 au 12/03

Printemps : 21/04 au 07/05

Été : à partir du 07/07

Arbre de Noël

Pour la première année, le Thuit de l'Oison, organise un arbre de Noël pour les enfants de la commune nouvelle le week-end du 09/10 décembre. Pour cela, il sera nécessaire de vous inscrire en mairie dès le mois de Septembre. Un ticket vous sera remis pour valider votre inscription.

Tous les détails de cet événement vous seront donnés dans la prochaine Gazette.



Conciliateur de justice

M. Olivier DOUCHMENT, Conciliateur de justice vous reçoit sur rendez-vous les 1er et 3ème mardi de chaque mois à la Mairie du Grand Bourgheroulde, Tél. : 02.35.87.60.70.

Les litiges concernés sont :

- Les conflits et troubles de voisinage : problèmes de mitoyenneté, entretien des végétations en limite de propriétés, les nuisances diverses et sonores, comme les tondeuses à gazon, la musique, les aboiements des chiens, les cris d'enfants, etc..., les nuisances olfactives (odeurs, fumées,...)
- Les relations entre bailleurs et locataires : Le recouvrement des loyers, la restitution de dépôt de garantie, les travaux locatifs, la révision des loyers, les états des lieux d'entrée et de sortie.
- Les problèmes de copropriétés: Les rapports entre copropriétaires, au sein d'une copropriété. Répartition et paiement des charges, engagement des travaux,...
- Les litiges liés aux baux ruraux : Les fermages, préavis de résiliation des baux, entretien des arbres et des talus, ...
- Litiges entre personnes : Problèmes relationnels de voisinage, prêts personnels non remboursés, querelle de famille lors de partage de biens, difficulté à faire exécuter un contrat,...
- Au Tribunal de Commerce : les litiges commerciaux.

Les litiges non concernés sont :

- Les litiges entre une personne et l'administration : Qu'il s'agisse d'une administration d'état ou d'une Collectivité territoriale.
- Les litiges aux Affaires Familiales : divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, prestations compensatoires, autorité parentale, garde d'enfant.
- Les litiges au droit du Travail : entre un salarié et son employeur.

Borne de charge

Une borne de recharge pour les voitures électriques est installée depuis cet hiver sur le parking de Coccimarket.



Vous branchez :

1. CB sans contact
2. Entrez le N° de la prise
3. Validez la durée
4. Présentez votre CB devant le lecteur.
5. Veuillez vous brancher sur la prise choisie



Vous débranchez:

1. CB sans contact
2. Identifiez-vous sur le lecteur
3. Veuillez débrancher la prise

Récupération des cartouches d'encre

Une borne de collecte de consommables usagés (cartouches d'encre vides à jet d'encre et laser toner) est à votre disposition dans le hall de la Mairie du Thuit de l'Oison.

Cette opération est au profit de l'Association Ensemble pour Clara.

Donnez-leur une seconde vie et faites une bonne action !!

www.recyclme.com



RECYCL' ME

RECYCL' ME vous propose la

COLLECTE

RECYCLAGE

RÉUTILISATION

de cartouches d'encre





Faites un geste pour l'environnement !



Réseau de collecte et de vente
DE PROXIMITÉ

Distributeur à pain

Pour répondre à la demande de nombreux administrés, un nouveau distributeur à pain est à votre service sur le parking de la Mairie du Thuit-Anger



Entreprise d'électricité générale.

Dépannage, rénovation, neuf.
Mise en conformité.
Economie d'énergie.
Petits travaux.

Délai d'intervention: 48h à compter de la réception d'appel (sous réserve de disponibilité des pièces).

Devis gratuit.

PHASELEC

06.22.25.03.44 Notre fil conducteur, l'expérience à votre service.
02.35.63.45.96



Laurent VIEILLOT
Expertise et diagnostics immobiliers

seinexpert276@gmail.com
0640294852

13c rue de la mare d'auline Le Thuit Anger
27370 Le Thuit de l'Oison

Expertise Incendie (RCCI)

Expertise dégâts des eaux

DIAGNOSTICS :

- DPE
- Gaz
- Électricité
- Amiante
- Plomb
- Termites
- Loi Carrez

ÉTAT DES LIEUX

Gym douce

Le CCAS signe depuis 3 ans une convention pour un atelier gym-sénior. Cette activité est ouverte à tous les administrés du Thuit de l'Oison de 60 ans et plus et chacun a la possibilité d'assister à un cours pour découvrir l'activité avant de s'y inscrire.

Cette gymnastique collective de prévention santé a pour but :

- Utilisation des gestes du quotidien ;
- Stimulations sensorielles ;
- Réveil musculaire et tonification ;
- Stimulation de la fonction équilibre.

Le cours à lieu le vendredi de 10 à 11 heures, pas de cours pendant les vacances scolaires, en général, le cours a lieu dans la salle des fêtes de Thuit-Signol.

La cotisation pour l'année 2016/2017 était de 85 euros, assurance comprise. Il faut un minimum de 15 personnes pour mettre en place les cours et un maximum de 25 personnes pour que le cours reste convivial. Cette année encore ces cours ont rencontré un vif succès, mais il reste de la place pour de nouveaux adhérents.



Voici un sondage pour la saison 2017/2018 :

Je suis intéressé(e) par la Gym douce pour la prochaine saison

Nom et prénom : Age :

Commune historique :

Coupon à remettre à l'accueil de la mairie du Thuit de l'Oison

Trois Comités des Fêtes avec un seul mot d'ordre **Animer** Le Thuit de l'Oison



Le Comité des Fêtes de Thuit-Anger créé depuis 1963 renouvelle son assemblée tous les ans au mois de Janvier.

Le bureau se compose comme suit:

Président : Jean-Claude PARIS

Vice-président : Yves TARRIDEC

Trésorière : Marie-Claude LETOUQ

Trésorier Adjoint : Olivier DORLÉANS

Secrétaire : Christine PARIS

Ainsi que 12 membres actifs.

Le Comité organise 9 manifestations dans l'année :

Deux Soirées dansantes, une foire à la puériculture, une chasse aux oeufs, une randonnée pédestre, la fête du village, le cochon grillé, une foire à tout, et le Noël des enfants.

Le Comité des Fêtes de Thuit-signal se compose de 50 bénévoles et est présidé par André ODIENNE.

Il organise et anime, en liaison avec la commission loisirs culture, les manifestations socioculturelles de la commune telles que :

Des pièces de théâtre, des lotos, un salon du développement durable, un salon de peinture et sculpture en février, une chasse aux œufs suivie d'un barbecue, une fête médiévale, la fête de la musique en juin, la fête du village en juillet, soirée Fruits de mer en novembre, un marché de Noël en décembre.

Il participe à la fête des Associations et la fête du Patrimoine en septembre ainsi qu'à la course annuelle avec l'Association « Ensemble pour Clara ».

Le bureau est composé comme suit :

Président : André ODIENNE

1ère Vice-Présidente : Béatrice AUBIN

2ème Vice-Président : Denis BRIENS

3ème Vice-Présidente : Nathalie CARDON

Trésorière : Laurence PEYRELONQUE

Trésorière adjointe : Catherine BERTOLI

Secrétaire : Martine LECERF

Secrétaires Adjointes : Corinne NECKEBROCK et Hélène MALLET.

Créé en 1962, le comité des fêtes de Thuit-Simer est présidé par Pascal Lozay depuis 2008. Fort d'une vingtaine de bénévoles, le bureau est composé de :

Président : Pascal LOZAY

Secrétaire : Noëlla BLOMME

Trésorier : Olivier CORNILLOT

Membre : Thierry LEMARCHAND

Il propose comme tous les comités des fêtes d'apporter de la vie dans la commune.

L'an dernier, ce ne sont pas moins de quatorze animations qui ont été organisées.

Des manifestations traditionnelles comme la foire à tout, la foire à la puériculture ou le Noël des enfants mais aussi plus originales comme l'animation bien-être et beauté, la fête des mères, le réveillon et surtout les incontournables soirées cabaret, spectacle conçu et joué par les habitants de Thuit-Simer et qui rencontrent un franc succès depuis 2005.

Depuis 2016, le jeu de cartes s'est invité avec des tournois de manille et pour 2017, s'ajoutera un tournoi de tarot en septembre.

Décidément, il n'y a pas de chômage au sein du comité des fêtes de Thuit-Simer !

Un projet «Inter-village» entre les trois Thuits
est en prévision pour 2018.

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES

Rejoignez les, n'hésitez pas à vous investir pour
notre commune.

Renseignements en mairie



Ensemble pour Clara

Le 13 Mai dernier a eu lieu la 6^{ème} édition des foulées pédestres de l'association Ensemble Pour Clara. Cette année la manifestation a rassemblé 282 coureurs et marcheurs.

C'est avec plaisir que l'association remettra un chèque de 2 000 € à la famille de la jeune Océane.

Pour rappel l'association Ensemble Pour Clara a été créée dans un premier temps pour permettre à la famille de Clara d'aménager le domicile familial et d'acquérir un véhicule adapté à son handicap.

Aujourd'hui l'association a 5 ans et grâce à la solidarité et à la générosité de tous, elle permet de soutenir de nombreuses familles touchées par le handicap d'un enfant.

La récolte de ferraille, les lotos, les spectacles ou encore les foulées pédestres sont les plus belles manifestations.

En moyenne l'association soutient 4 à 5 familles par an pour un montant moyen de 3 000 € par enfant en fonction de leurs besoins. Depuis la création de l'association il a été ainsi redistribué plus de 70 000 €.

N'hésitez pas à suivre nos aventures sur la page Facebook Ensemble pour Clara ou à nous contacter sur ensemblepourclara@gmail.com



Pierres en Lumière

« La manifestation « Pierre en Lumières » a eu lieu une nouvelle fois cette année au Thuit de l'Oison le samedi 20 mai. Elle a regroupé une centaine d'habitants dans l'Église Saint Ouen de Thuit Signol, venue écouter le concert de l'EMIJ SOUL BAND. L'ensemble des participants a particulièrement apprécié cette soirée.



Richard

Richard habitait Thuit-Anger depuis 2012 et faisait partie du Conseil Municipal depuis mars 2014. A notre demande et avec la loyauté qui le caractérisait, il avait accepté de se joindre à nous tout en prévenant que son activité professionnelle lui laissait peu de temps. Malgré cela, il nous a été d'une grande aide sur toute la problématique de la voirie. Visionnaire, c'était également un ardent défenseur de la fusion et a participé activement à sa réalisation. Nous garderons de cet épicurien respectueux de l'autre l'image d'un homme jovial, empathique et sincère. Son humour nous manquera.



Croix Rouge

Une campagne de sensibilisation auprès du grand public au Thuit-Anger du 10 juillet au 05 août, à raison de 3 jours maxi sur cette période. Une équipe viendra à votre rencontre à votre domicile, au nom de la Croix-Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Association. Leur équipe interviendra aux horaires suivants, entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Tennis

La saison 2017/2018 de tennis est ouverte au Thuit-Anger, les réservations se font en mairie, munissez-vous d'une photo d'identité, les tarifs sont les suivants :

Enfants et étudiants	22 €
Adultes	30 €
Carte familiale (3 personnes)	66 €
Personne supplémentaire	10 €
Invité	5 €
Caution	30 €

Les réservations se font sur les courts.

Le court de tennis est communal et est donc ouvert à tous les habitants du Thuit de l'Oison.

Travaux

École

Afin d'accueillir de façon confortable, les enfants du Thuit-Simer, des travaux seront engagés cet été :

- Travaux d'entretien réguliers : changement des vitrages cassés.
- Aménagement des 3 classes dans la partie ancienne de l'école : ouverture d'une porte, installation d'internet, de vidéoprojecteurs, ..
- Agrandissement de l'école maternelle : le maître d'oeuvre a été retenu, il s'agit de l'Atelier du Roumois
- Accueil périscolaire : il aura toujours lieu dans les locaux de l'école et à la salle des fêtes.

Médiathèque

- La bibliothèque Hector Malot sera transférée au Manoir, à partir de septembre, après réalisation de travaux cet été.
- Chantier de la Médiathèque : les fondations et le terrassement sont terminés. L'ossature est en train de se monter. Nous vous rappelons que ce bâtiment est un bâtiment passif, c'est à dire, très peu énergivore.

A la recherche d'économie

- Changement des chaudières : Afin de maîtriser notre consommation d'énergie, nous renouvelons les chaudières énergivores dans différents bâtiments de la Commune.
- Coupure de l'éclairage public : Pour l'environnement et des soucis d'économie, le Conseil Municipal envisage la coupure d'éclairage public de 23h à 5h du matin sur l'ensemble du

Thuit de l' Oison. A cet effet, une réunion publique aura lieu le jeudi 7 septembre à 18h30 à la salle des fêtes du Thuit-Signol.

Église

La rénovation de l'Eglise et du cimetière de Thuit Simer ont démarré. La charpente et la couverture en ardoise du porche de l'Eglise ont été consolidées et réparées ainsi que quelques gouttières. L'if qui trône au milieu du cimetière, classé au patrimoine, sera pour sa part élagué par des professionnels qui nous ont été conseillés par la Directrice Régionale des Affaires Culturelles très prochainement.

Les prochaines étapes prévues dès cette année sont la reprise des enduits « entre bois » du porche de l'Eglise, la relève de quelques tombes, la création sous l'if d'un « jardin du souvenir » et l'installation de 6 cavurnes.

Si nous ajoutons à ces perspectives la rénovation prochaine des châssis de toit de l'école de musique, c'est un beau programme de travaux qui est engagé sur le Thuit Simer.



Eau

À compter du 1er juillet 2017, le prix du M³ passera à 1.60 €.

Pourquoi ?

Depuis 2009, le prix du M³ n'a pas été réévalué. D'importants travaux devront être réalisés pour résorber les fuites, qui représentent 1 520 00 M³/an, car le réseau d'eau a plus de 60 ans. Pour se faire, il faudra remplacer 12 kms de canalisation par an sur plusieurs années. La taxe de prélèvement de l'Agence de l'Eau est passée de 0.095 à 0.11 € par M³ sans répercussion sur la facture d'eau. Le prix de l'abonnement reste inchangé à 35 € /an.



Salles des Fêtes

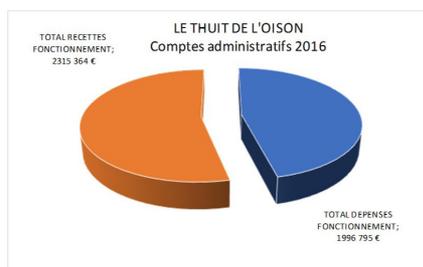
Pour plus de rapidité dans l'intervention des services de secours dans les Salles des Fêtes de la commune, il a été choisi de nommer les salles, comme suit :

Salle des Fêtes du Thuit-Simer : Jean de la Fontaine

Salle des Fêtes du Thuit-Signol : Philippe AUBIN

Salle des Fêtes du Thuit-Anger : Le Campanile

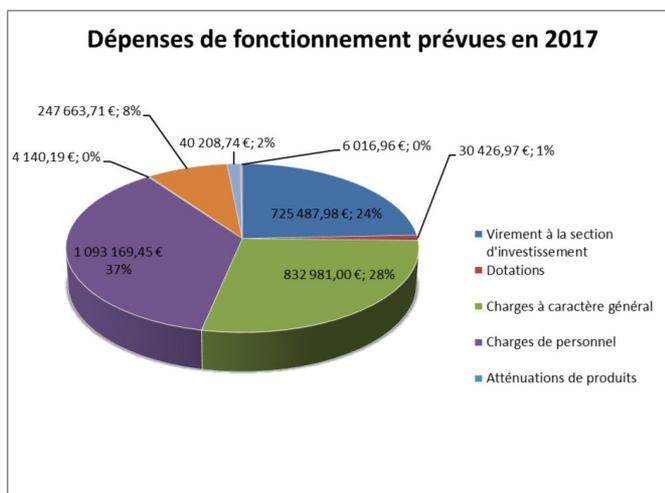
LE THUIT DE L'OISON			
Comptes administratifs 2016			
Section fonctionnement		Section investissement	
DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	698 412 €	Equipements divers	5 678 €
Charges de personnel	946 058 €	Cimetières	6 875 €
Atténuation de produits	4 140 €	Eglises	3 539 €
Autres charges de gestion courante	275 858 €	Manoir	54 405 €
Total des dépenses de gestion courante		Château du Bosc Féré	15 044 €
		Ecoles	20 264 €
Charges financières	44 576 €	Mairie	8 132 €
		Salles des fêtes	10 595 €
		Matériel technique	1 402 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 969 044 €	Voirie	94 415 €
		Remboursement emprunts	155 963 €
Opérations d'ordre	27 751 €	Opérations d'ordre	2 408 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 996 795 €	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	378 720 €
Atténuation de charges	84 215 €	Subventions d'investissement	347 962 €
Produits des services	168 509 €	Dotations financières	164 395 €
Impôts et taxes	760 234 €		
Dotations et participations	1 109 850 €		
Autre produits de gestion courante	190 148 €		
Opérations d'ordre	2 408 €	Opérations d'ordre	27 751 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 315 364 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	540 108 €
Excédent de fonctionnement 2016	318 569 €	Excédent d'investissement 2016	161 388 €



Le budget 2017 s'élève en dépenses et recettes à 4 797 917.63 € réparties comme suit :

2 980 095 € en fonctionnement (détails ci-dessous)

1 817 822.63 € en investissement



MANIFESTATIONS À VENIR

☐ 14, 15 & 16 juillet

Fête Communale au Thuit-Signol

☐ 07 septembre

Réunion Publique Eclairage Public

☐ 08 septembre

Tournoi de Tarot au Thuit-Simer

☐ 09 septembre

TFête des Associations

☐ 10 septembre

Cochon grillé au Thuit-Anger

☐ 07 octobre

Théâtre au Thuit-Signol

☐ 14 octobre

Repas des Aînés au Thuit de l'Oison

☐ 21 octobre

Soirée Automnale au Thuit-Anger

☐ 04 novembre

Brocante au Thuit-Signol

☐ 11 novembre

Commémoration au Thuit-Anger

☐ 11 novembre

Soirée BTS au Thuit-Signol

☐ 18 novembre

Soirée Beaujolais au Thuit-Simer

☐ 18 novembre

Soirée Fruits de Mer au Thuit-Signol

☐ 25 novembre

Soirée ESVO au Thuit-Signol

☐ 26 novembre

Bourse aux jouets au Thuit-Anger

☐ 01, 02 & 03 décembre

Téléthon au Thuit-Signol

☐ 09 décembre

Noël des Enfants du Thuit de l'Oison

☐ 16 & 17 décembre

Marché de Noël au Thuit-Signol

À vos montres

Les horaires de la Mairie changent à compter du 1^{er} septembre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Mercredi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

La dernière ouverture du samedi matin aura lieu le 08 juillet.



RAPPEL:

Permanences CCAS

Annick BUISSON, est disponible pour vous rencontrer le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h en mairie.

LA GAZETTE DU THUIT - n°5

Directeur de publication : Gilbert DOUBET

Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON

Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT

Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois

Journal gratuit - Dépôt légal en cours